



**Discours**  
**du Secrétaire général parlementaire**  
**de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,**  
**M. Jacques Krabal**

---

**Session extraordinaire du Conseil permanent de la Francophonie**  
**Paris, 25 août 2020**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État et de  
Gouvernement,  
Madame l'Administratrice de l'OIF,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs institutionnels de la  
Francophonie,  
Mesdames et Messieurs,

L'année 2020 restera dans l'histoire de l'humanité, l'année de tous les dangers : Covid-19 bien évidemment mais aussi les multiples crises : drame au Niger avec la mort des humanitaires, drame au Liban, coup d'État au Mali... oui cet été a été particulièrement meurtrier. Et j'ai une pensée pour toutes les victimes.

Mais toute pensée bienveillante ou de compassion, même si elle est un signe fort de fraternité, ne suffit plus même si nous connaissons la complexité du monde. Et si nous devons savoir faire preuve d'humilité devant l'immensité de la tâche.

Les mots seront vains et inutiles s'ils n'étaient pas empreints de détermination politique.

C'est pourquoi, la solidarité aujourd'hui ne peut être qu'agissante.

Face à toutes ces crises, il est de notre responsabilité, à nous, parlementaires et à la Francophonie dans son ensemble de repenser notre rôle institutionnel et notre action politique à l'aune des épreuves qui s'ouvrent devant nous.

Et c'est particulièrement vrai pour le Mali.

Un quatrième coup d'État en 60 ans d'indépendance, avec un 4e président qui est renversé sur les cinq.

Mais ce qui vient de se passer au Mali est une défaite pour nous tous.

Bien évidemment, comme vous, l'APF condamne ce coup d'État. Pour les parlementaires, la seule souveraineté du pouvoir repose sur le suffrage des élections libres et transparentes.

Comme vous, nous réclamons le retour rapide à l'ordre constitutionnel et à la libération dans les plus brefs délais du président et des ministres tout comme notre collègue, et ami, le député le Soumaïla Cissé, enlevé depuis le 25 mars dernier.

Si nous devons avoir le souci des gouvernants, **nous devons d'abord nous soucier des peuples et de nos populations.**

C'est pourquoi, il nous apparaît essentiel de ne pas nous voiler la face et d'agir en pleine conscience et responsabilité pour le peuple malien d'abord, pour l'équilibre de la sous-région ensuite mais aussi pour la crédibilité de notre organisation.

Il ne s'agit pas seulement de remettre en cause mais de tenter de comprendre et de mettre en place un mode de fonctionnement qui respecte partout et tout le temps la Déclaration de Bamako qui dès son adoption constatait des avancées significatives mais aussi des insuffisances et des échecs même si beaucoup d'actions ont été menées ici et là avec les institutions internationales ;

20 ans plus tard, on peut faire le même constat.

Au Mali, c'est la défaite du processus démocratique et les déviances du pouvoir en place qui ont conduit à creuser un fossé de plus en plus grand pour devenir finalement un précipice entre la population et l'état central. C'est la défaite politique.

La chronologie des événements au Mali montre en effet que la crise commence au moment des élections législatives avec l'enlèvement du chef de l'opposition et de sérieux doutes sur des fraudes électorales.

Oui, nous condamnons le coup d'État mais en même temps nous, en tant que Francophonie institutionnelle, devons soutenir encore et encore nos amis maliens.

Ce soutien c'est de faire que les Maliens eux-mêmes puissent restaurer l'ordre constitutionnel. C'est la seule perspective pour un état de droit capable d'engager des réformes fortes, multiples afin d'ériger la démocratie, non pas comme un alibi mais véritablement comme un modèle politique qui favorise le développement de chacun et assure la sécurité de tous.

Elle ne peut donc être atteinte que dans un contexte démocratique participatif et d'élections libres et transparentes.

Nous savons aussi que **l'écoute du peuple** est inséparable du régime démocratique et qu'elle exige, « *l'effort perpétuel des gouvernés contre les abus du pouvoir* » que la Déclaration de Bamako réaffirme avec force.

Mais en tant que Secrétaire général parlementaire, je n'ignore rien des difficultés politiques et des contextes historiques et culturels qu'il faut prendre en compte.

Mais je suis convaincu aussi que nous avons une part de responsabilité quand nous laissons faire. Si le respect de la souveraineté des États impose la non-ingérence, le respect des valeurs universelles et du développement de la démocratie supposent aussi une vigilance plus accrue des instances internationales et régionales et une mise en alerte anticipée des tentatives de déviations de certains chefs d'Etat, de faits avérés de mal gouvernance et de corruption...

Nous condamnons le coup d'État du Mali mais il nous faudrait aussi considérer comme gouvernement anticonstitutionnel, tout gouvernement ou chef d'État qui se maintient au pouvoir en manipulant la Constitution ou en refusant le verdict des urnes.

La démocratie s'épanouit en effet de l'alternance politique, de l'indépendance de la séparation des pouvoirs et de la participation pleine et entière de la société civile au processus démocratique.

Cela suppose du courage politique mais vous en avez Madame la Secrétaire générale et vous pouvez compter sur ma détermination.

C'est la seule façon pour notre organisation d'apporter sa pierre à l'édifice à un monde en paix, et endiguer les guerres civiles, et les coups d'État qui participent à l'anéantissement de tout espoir de développement des pays.

Cette ambition rejoint d'ailleurs celle de l'Union africaine (UA) qui a adopté en janvier 2007, **la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance**,

Cet outil juridique appuyé par le parlement panafricain, entré en vigueur en 2012, ne devrait-il pas être respecté par les 55 états signataires ?

Et là encore, il faudrait que l'APF travaille davantage de concert avec le parlement panafricain sur des actions concrètes de veille et de contrôle, de formation des élus, de textes législatifs à proposer.

Oui, plus que jamais nous, francophones, nous devons être force de propositions. C'est ce qui est attendu de nous et partir des fondements pour contribuer à rétablir l'état de droit.

D'abord, mise en place d'un état civil obligatoire pour aboutir à l'élaboration de listes électorales fiables. Gardons toujours en mémoire que cette crise malienne, même si elle est multifactorielle : insécurité, terrorisme, économique, sociale, la perte de confiance de la population est partie des élections législatives.

C'est pourquoi, nous proposerons au Bureau de l'APF rapidement l'organisation d'une mission parlementaire avec le parlement panafricain pour travailler à cette transition démocratique. Cet enjeu concerne bien évidemment le Mali mais aussi toute la région et même au-delà.

Apportons enfin à l'Afrique une véritable respiration démocratique pour la sortir des clichés puisque comme le dit si bien la chanteuse et actrice malienne Inna Modja « Cette Afrique résiliente (...) n'est pas un continent maudit mais un continent qui peut devenir celui de l'espoir et de projets ».

C'est parce que nous en sommes convaincus que l'APF se tiendra toujours aux côtés du peuple malien et des populations francophones pour contribuer à l'ambition démocratique, source d'émancipation pour chacun et de sécurité pour tous.

Je vous remercie. /